

**AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés,
Notaires ", code CRPCEN 20004 titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO
(Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,**

COMMUNE de CALCATOGGIO (Corse du Sud)

Date de l'acte : 04 septembre 2025

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Antoine SANTUCCI**, Notaire au sein de l'Etude à AJACCIO (Corse du sud),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Monsieur Antoine Dominique VILLANOVA, né le 24 août 1867 à CALCATOGGIO et décédé le 5 juillet 1954 à CALCATOGGIO.

Une maison mitoyenne de village en pierre de taille composée de deux appartements lieudit Casanova : au rez-de-chaussée : un séjour, une cuisine, une chambre, une salle de bains et un jardin et à l'étage : un séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bain, une terrasse et le toit-terrasse de l'immeuble : section A n° 1284 pour une contenance de 01a 48ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr.

**Pour Avis
Maître Antoine SANTUCCI
Notaire**